



CONSEIL DE L'ENTENTE

CENTRE REGIONAL DE FORMATION POUR ENTRETIEN ROUTIER (CERFER)

B.P. 1369, Lomé - Togo Tél : (228) 70 45 71 24 E-mail: secretariat@cerfer.org Site web : www.cerfer.org

DIRECTION GENERALE
DIRECTION DE LA FORMATION
CYCLE BTS
CYCLE BT

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR BTS

1. Spécialités de formation disponible au CERFER

- Génie Civil

● **BTS en Génie Civil (en cours du jours) :**

➤ 1^{ere} année Génie Civil

➤ 2^{eme} année Génie Civil

Avec passage obligatoire à l'examen de BTS du CERFER

- Génie Mécanique

● **BTS en Génie Mécanique (en cours du jours) :**

➤ 1^{ere} année Génie Mécanique

➤ 2^{eme} année Génie Mécanique

Avec passage obligatoire à l'examen de BTS du CERFER

2. Conditions d'inscription

Le candidat doit être titulaire :

- Soit d'un baccalauréat deuxième partie de l'enseignement général série scientifique (C ou D).
- Soit d'un baccalauréat deuxième partie de l'enseignement technique série technique (E, F1, F4 ou Ti).
- Soit d'un diplôme de Brevet de Technicien (BT) avec une expérience professionnelle avérée de deux (02) ans.

3. Date de la rentrée

La rentrée académique 2023~2024 pour le parcours BTS au CERFER est prévue pour **le 15 Novembre 2023 à 7 heures.**

4. Frais de formation

Les frais de formation s'élèvent à **six cent soixante mille (660 000) francs CFA** par an.

5. Lieu d'étude des dossiers

Tous les dossiers de candidatures doivent parvenir à la Direction de la Formation du CERFER au plus tard **le vendredi 22 Septembre 2023** (pour les dépôts en ligne et physique pour les candidats résidant au Togo), et **le 29 Septembre 2023** pour les dossiers physiques des candidats résidant à l'étranger (la date clôture des dépôts physiques dans les pays de résidence étant **le vendredi 22 Septembre 2023**).

Passé ces délais, aucun dossier de candidature ne sera accepté.

NB : le dépôt de dossier en ligne se fait sur le site web du CERFER (<https://www.cerfer.org>).

6. Date du concours : Mercredi 04 Octobre 2023

7. Dossier de candidature à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre :

- a) Une demande manuscrite adressée au Directeur General du CERFER mentionnant clairement le parcours, la filière choisie (Génie Civil ou Génie Mécanique).
- b) Une autorisation signée de l'un des parents, du tuteur ou de l'employeur qui fera mention de son engagement à prendre entièrement en charge les frais de formation de l'étudiant.
- c) Un extrait de l'acte de naissance légalisé
- d) Le cursus scolaire détaillé
- e) Une copie légalisée du certificat de nationalité
- f) Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat première partie
- g) Une copie légalisée du relevé de notes et de l'attestation de réussite du baccalauréat deuxième partie
- h) Une copie légalisée du relevé de notes et de l'attestation de réussite du Brevet de Technicien BT
- i) Tous les bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale
- j) Un certificat médical, délivré par un médecin qualifié, attestant que le candidat est apte à suivre la formation et exercer le métier
- k) Quatre (04) photos d'identité
- l) Le bordereau de versement des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à quinze mille (15 000) francs CFA.

8. Conformité des dossiers

Tout dossier incomplet ou non conforme sera purement et simplement rejeté et ne sera pas pris en considération pour la suite de l'évaluation des dossiers de candidatures.

9. Mode de Paiement

Les frais de formation s'élèvent à **six cent soixante mille (660 000) francs CFA**. A cela s'ajoutent les frais d'examen en deuxième année qui s'élèvent à **cinquante (50 000) francs CFA**.

Les frais de formation y compris les frais d'inscription et les frais d'examen sont payables à **ECOBANK sur le compte CERFER N° 140035525001** selon les modalités ci-après :

- Pour la 1^{ère} année :

Tranches	Montant	Délai limite de paiement
1 ^{ère} tranche	360 000	à la rentrée
2 ^{ème} tranche	150 000	
3 ^{ème} tranche	150 000	

- Pour la 2^{ème} année :

Tranches	Montant	Délai limite de paiement
1 ^{ère} tranche	360 000	à la rentrée
2 ^{ème} tranche	200 000	
3 ^{ème} tranche	150 000	

10. Disponibilité de logements

Les logements groupés (**4 étudiants par chambre**) dont le loyer mensuel est de **sept mille cinq cents (7 500) FCFA** par étudiant y compris l'eau et l'électricité, sont accessibles au Centre d'hébergement du CERFER selon le nombre de places disponibles.

NB : en raison des réformes entreprises par le centre, ce loyer mensuel n'est pas statique. Il peut toutefois subir des majorations.

11. Conseils Utiles

Dans le cas où l'étudiant est logé, ce dernier doit prévoir les éléments suivants :

- Une moustiquaire
- Des draps de lit à une place
- Un nécessaire de toilette (brosse à dent, savonnaire de toilette, serviette, etc.)
- Un réchaud à gaz, casseroles et quelques assiettes.

N.B. Dans tous les cas, l'usage de toute résistance chauffante est prohibé.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la Direction de la Formation du CERFER.

Direction de la Formation du CERFER

Cel : (228) 91 46 91 79 / 70 14 57 17

Tél. (228) 70 45 71 24

Fax : (228) 22 26 06 70

Email : secretariat@cerfer.org Site web : www.cerfer.org